

CATALOGUE DE FORMATION

2024

Formaltec est un organisme de formation indépendant spécialisé dans le secteur d'activité du Travail Temporaire.

Formaltec s'adresse à 3 publics différents et a pour vocation de dispenser les formations suivantes aux salariés permanents des entreprises de travail temporaire, aux salariés intérimaires des entreprises de travail temporaire, et aux salariés permanents des entreprises utilisatrices de travail de temporaire.

Notre objectif est de vous accompagner... :

- Afin de répondre aux exigences de vos clients !
- Afin de capitaliser sur vos savoir-faire et vos métiers
- Afin de fidéliser vos salariés intérimaires

Nous vous proposons donc... :

- **Formations Sécurité :**

- Afin de mieux protéger nos collaborateurs et nos salariés intérimaires !
- Nacelle, Soudure, Chariot élévateur, Habilitations Electriques, Pontier...
- EPI CN1
- Play Safe
- Passeport Sécurité (PASI)
- SST

FORMALTEC

- **Formations Techniques et règlementaires :**

- Chariot automoteur
- Engins
- Nacelle
- Soudure / brasure
- Habilitation électrique
- Harnais
- Travail en Hauteur
- Risques Mécaniques N1
- Elingage / Chef de manœuvre
- Echafaudage

- **Formations Cœur Métier :**

- Menuisiers Agenceurs Poseurs
- Formation Métreurs
- Formation Devisers
- Formation AUTOCAD
- Formation 2020cad (Niv 1 – Niv 2)
- Formation PLD – Collaborateurs Agence
- Formation CEVEO – Collaborateurs Agence
- Initiation aux métiers de l'industrie
- Soudure : 111 / 135 / 141
- Formation Deviser
- Informatique : EXCEL + Initiation Informatique

- **Formation Développement de la Satisfaction Clients :**

- Afin d'être toujours plus concurrentiel !
- Commerciale, Relation Client,...
- Mener à bien ses appels d'offre



FORMALTEC

- **Formations Développement de l'Efficacité Professionnelle :**

- Afin de développer notre capital humain !
- Management, Gestion du changement,....
- Animation de réunion
- Amélioration continue du processus qualité
- Gestion des litiges techniques et financiers
- Mener à bien son audit interne

FORMALTEC

📍 Siège social et Direction : 20 quai Ernest Renaud - 44100 NANTES - ☎ 02 51 84 09 10 - 📠 02 51 84 05 50

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - Banque Tarneaud - 4 rue Edith Piaf - 44800 Saint-Herblain
Code siret 497 631 135 00017 - Code NAF 8559A

- **Tarification :**

PRIX DES FORMATIONS

au 01/01/2023

par stagiaire

INTITULE	DUREE	PRIX DE VENTE
Formation Système Windows	3 jours	1 000 €
Formation Excel XP Initiation	3 jours	1 000 €
Formation Excel XP Perfectionnement	3 jours	1 000 €
2020cad Niv 1	3 jours	1000 €
2020cad Niv 2	2 jours	667 €
Soudure FM 111	3 jours	750 €
Port du Harnais / Travail en hauteur	1 jour	280 €
Echafaudage	1 jour	320 €
Elingage / Chef de manœuvre	1 jour	160 €
Caces Chariot Init / Renouv	3jours / 2 jours	810 € / 550 €
Caces Engin de chantier	3jours / 2 jours	1050 € / 750 €
Caces Nacelle	3jours / 2 jours	950 € / 700 €
Habilitation Electrique (électricien)	3 jours	780 €
Habilitation Electrique (non électricien)	1 jour	520 €
Risques Chimiques	1 jour	390 €
Risques Mécaniques M1	1 jour	390 €
Risques Mécaniques M2	1 jour	390 €
Menuisier Agenceur Poseur (initiation)	5 jours	2 750 €
Mètreur (initiation)	5 jours	2 750 €
Autocad LT	2 jours	1 000 €
Autocad (initiation)	1 jour	500 €
PLD Juridique	1 jour	860 €
Initiation aux métiers de l'industrie	5 jours	2 750 €
Recrutement et délégation en agence de travail temporaire	5 jours	2 750 €
Pénibilité au travail	3 jours	1 850 €
Passeport Sécurité (PASI)	2 jours	496 €
PLAY SAFE	2 jours	272 €
SST	2 jours	500 €
Management QHSE	2 jours	500 €
Sourcing et Recrutement	5 jours	2900 €
Intégration nouveau collaborateur	5 jours	2000 €
Mener à bien son audit interne	2 jours	1850 €

- Nous pouvons également **concevoir tout type de module de formation en inter-entreprise...**

FORMALTEC

Siège social et Direction : 20 quai Ernest Renaud - 44100 NANTES - ☎ 02 51 84 09 10 - 📠 02 51 84 05 50

 S.A.R.L. au capital de 10 000 € - Banque Tarneaud - 4 rue Edith Piaf - 44800 Saint-Herblain
 Code siret 497 631 135 00017 - Code NAF 8559A

- Nos formations sont adaptables en tout ou partie pour un accueil et un accompagnement de vos collaborateurs en situation de Handicap. Notre référent Handicap Formaltec rentrera en relation avec vous et votre collaborateur selon votre demande.



- Notre Organisme de Formation est Certifié QUALIOPi :

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CERTIFICAT B02196

123 rue Jules Guesde - 92300 Levallois-Perret France

Valide du 25/10/2021 au 24/10/2024 - Première émission le 25/10/2021

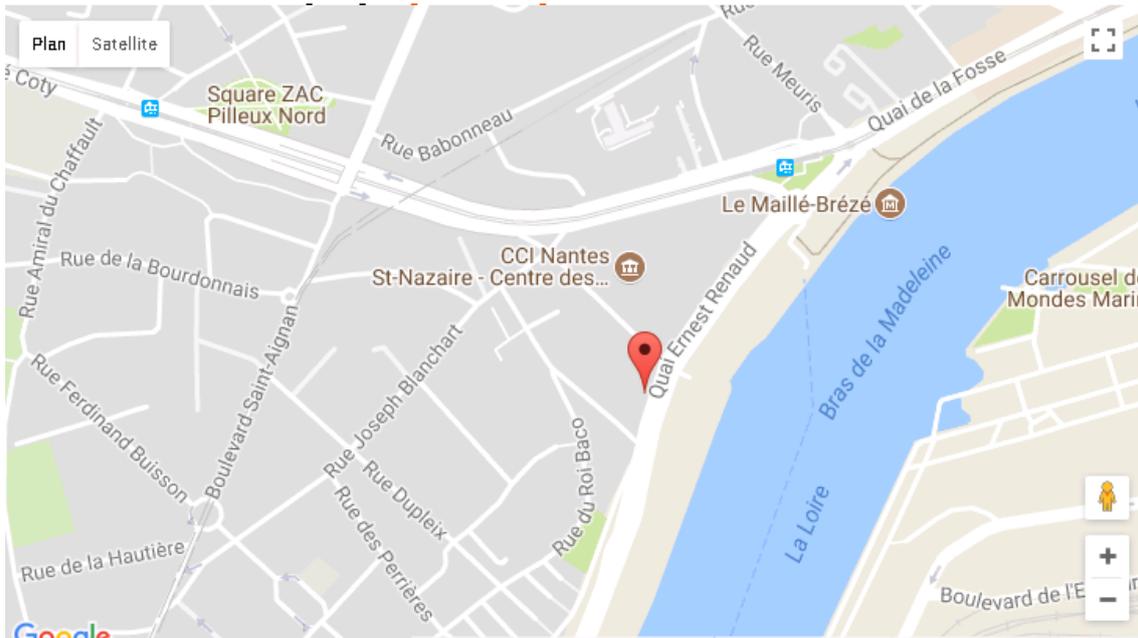
Vérifiable sur www.certif-icpf.org

FORMALTEC



FORMALTEC

- Nous vous recevons dans **nos locaux du 20 quai Ernest Renaud - 44100 NANTES**, dans vos locaux ou bien dans un Hôtel...



Votre contact commercial :

Vincent de Montgolfier
02.51.84.01.68
20 quai Ernest Renaud – 44100 Nantes
contact@formaltec.fr



FORMALTEC

FORMALTEC

📍 Siège social et Direction : 20 quai Ernest Renaud - 44100 NANTES - ☎ 02 51 84 09 10 - 📠 02 51 84 05 50
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - Banque Tarneaud - 4 rue Edith Piaf - 44800 Saint-Herblain
Code siret 497 631 135 00017 - Code NAF 8559A

- **Selon nos Conditions Générales de Ventes...**

1. Les présentes conditions générales complètent le contrat signé entre la société FORMALTEC SARL (ci-après «FORMALTEC SARL») et le client. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de FORMALTEC SARL prévaloir sur les présentes conditions.
2. Toutes conditions contraires opposées par le client seront donc, à défaut d'acceptation expresse et écrite, inopposable à FORMALTEC SARL.
3. Attribution de compétence : tous litiges relatifs à l'application du contrat seront de compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nantes.
4. Le montant des honoraires dus à FORMALTEC SARL est fixé au contrat de mission. Ces honoraires sont établis selon le tarif en vigueur au moment de la conclusion du contrat de mission. Les honoraires s'entendent hors frais de déplacement et d'hébergement engagés par FORMALTEC SARL pour le compte du client.
5. L'accord sur proposition signé par le client engage celui-ci à régler l'ensemble de la mission commandée, en fonction du calendrier de paiement défini.
6. Conditions de facturation et de paiement: Dès l'acceptation de la proposition par le client ou à la signature du contrat, FORMALTEC SARL facture un acompte de 50% du montant global prévisionnel de la mission, honoraires et frais de mission. Le client reçoit une facture des honoraires, frais et autres prestations engagées chaque fin de mois. En fin de mission, une facture est émise, déduction faite de l'acompte initial.
7. Interruption de la mission à l'initiative du client:
 - Le client est libre d'interrompre à tout moment la mission confiée à FORMALTEC SARL, dans les conditions suivantes et sous réserve des conditions particulières : il s'engage à informer par écrit FORMALTEC SARL, au plus tard 15 jours avant la date d'interruption, à payer les honoraires et frais mentionnés au paragraphe 4 ci-dessus dus à la date d'interruption du contrat, et à payer une indemnité forfaitaire correspondant à 20% des honoraires correspondant à la prestation annulée ou reportée. Toute mission interrompue par le client pendant un délai supérieur à deux mois est réputée annulée. Le client étant redevable de l'indemnité spécifiée ci-dessus.
 - Cas particulier du report ou annulation de sessions de formation :

FORMALTEC

- Les dates des interventions de nos consultants sont fixées en commun avec le client et sont bloquées de façon ferme par nos consultants.
 - Le client a la possibilité de reporter ou annuler une session de formation planifiée en commun, dans les conditions suivantes :
 - report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité
 - report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au client
 - report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au client.
8. En cas de modification notable de la mission, obligeant l'emploi de méthodes et process non prévus au contrat FORMALTEC SARL, un avenant au contrat sera établi, précisant les changements apportés à la mission et aux conditions économiques du contrat définies au départ.
9. Chacune des parties sera tenue à une obligation de confidentialité quant à l'ensemble des informations qui pourraient lui être communiquées par l'autre ou dont elle pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exécution des présentes, et s'engage à faire respecter cette obligation par ses dirigeants et par ses collaborateurs.
10. Non sollicitation : Durant toute la période couverte par le présent contrat et ses avenants, et à la fin de la dernière période de renouvellement, pendant une durée de deux (2) ans (à moins qu'il n'en soit convenu autrement par accord écrit mutuel des parties), le Client s'engage à ne pas employer l'un des salariés du Prestataire qu'il a été amené à rencontrer lors de l'exécution du présent Contrat. De même, le Client s'engage à ne pas contracter directement ou indirectement avec les salariés de FORMALTEC SARL pour tous objets pendant la durée des missions de FORMALTEC SARL.
- Propriété intellectuelle: FORMALTEC SARL bénéficie de la protection donnée par la loi à la propriété intellectuelle. Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à FORMALTEC SARL, que ce soit en utilisant ces documents pour former d'autres personnes que ses

FORMALTEC

propres collaborateurs, en les cédant ou en les communiquant à un concurrent de FORMALTEC SARL. Le client ne peut utiliser les propositions, les travaux, études, concepts, méthodes et outils (supports de stage, documentation) de FORMALTEC SARL que pour les fins stipulées par le contrat. Le non respect de cette clause est assimilé à une utilisation illicite sanctionnée par les articles du code pénal (loi du 11 mars 1957 – Article 40).

**FORMALTEC**

📍 Siège social et Direction : 20 quai Ernest Renaud - 44100 NANTES - ☎ 02 51 84 09 10 - 📠 02 51 84 05 50
S.A.R.L. au capital de 10 000 € - Banque Tarneaud – 4 rue Edith Piaf – 44800 Saint-Herblain
Code siret 497 631 135 00017 - Code NAF 8559A